

## Franchises : L'exception marocaine

03/05/2007

L'édition 2007 du Salon Maroc Franchise débute à partir de ce jeudi 3 mai 2007. A partir d'aujourd'hui, le Maroc est donc à l'heure de la Franchise. Le salon qui dure trois jours se veut, selon ses initiateurs dont Abdderahman Belghiti, président de la Fédération marocaine de la franchise, être un carrefour de rencontre de l'offre proposée par toutes les formes de commerce en réseau découlant de tous les secteurs d'activité.

Concernant l'état du secteur, les choses sont au beau fixe. Pas moins de 400 enseignes sont installées au Maroc. Les tendances dénotent d'une nette domination du secteur de l'habillement et de la lingerie féminine, qui représente environ 32% des franchises au Maroc.

La restauration ne pèse qu'à hauteur de 7%, ce qui, aux yeux de la Fédération, est une vraie contradiction par rapport aux tendances rencontrées dans la plupart des pays d'implantation des franchises.

Si le dynamisme rencontré par le secteur de la franchise est réel, la Fédération dénote toujours des difficultés liées au financement, difficultés qui sont inhérentes d'ailleurs à toutes les PME-PMI. «Heureusement que les banques commencent par s'intéresser à nous. Des institutions comme Attijariwafa bank et la BCP (cette dernière dispose d'un financement de droits d'entrées depuis 2005) ont mis en place des offres particulières pour la franchise», explique M. Belghiti pour qui la franchise est l'un des moyens de créer de l'emploi avec des investissements relativement faibles. A noter que dans ce genre de business, le plus gros de l'effort d'investissement est affecté au foncier et aux locaux choisis généralement dans des endroits bien situés. La mise en place de ces locaux en location par les promoteurs immobiliers dégagerait une marge supplémentaire pour la créativité, argue-t-on du sein de la Fédération.

Selon les statistiques, chaque réseau crée à peu près 50 emplois. Au rythme actuel, dans trois ans, le secteur passera de 20.000 à 30.000 emplois.

Bien que le secteur ait le vent en poupe, avec taux d'échec relativement bas, les professionnels recommandent aux éventuels candidats de bien vérifier avant toute initiative que leur concept est adapté au marché.

A côté de la lingerie féminine et de la restauration, certains secteurs restent encore inexploités. Il s'agit de tous les services par exemple dédiés à l'entreprise. Les domaines de l'éducation, des loisirs, de l'informatique, de l'Internet, de l'artisanat et de la cuisine marocaine. Ce développement rapide de la franchise ne doit pas faire oublier les problèmes du secteur.

La France est le principal pays d'origine des réseaux implantés au Maroc avec 34 % des enseignes, concentrées principalement dans les secteurs de la confection, des cosmétiques et de la coiffure. Les franchises américaines, quant à elles, sont très présentes dans la restauration, l'enseignement et la location de voitures. Elles arrivent en seconde position avec 21 enseignes soit 10%. On trouve également quelques enseignes belges (3%), espagnoles (3 %), et marocaines (16%).

### Une évolution spectaculaire

Selon la FMF, la première franchise installée au Maroc remonte à 1962 avec le concept américain Avis, importé par la société SCAL. Hertz s'implantera dans le Royaume une année plus tard. Puis, ce sera le tour d'Europcar, de Pigier (école d'initiation à l'informatique). Le réveil du secteur commence entre 1990 et 1997



avec un taux de croissance de six créations par an. Selon une étude menée par le ministère de l'Industrie et du Commerce , en 1997, 42 réseaux de franchise étaient recensés avec 174 points de vente. Après les années 2000, la tendance s'accélère. En 2002, on identifiait 120 réseaux regroupant 540 points de vente environ. A fin juin 2004, on a pu compter 210 enseignes avec plus de 700 points de vente. Ces chiffres reflètent une augmentation du nombre de réseaux de 400% en sept ans.

Adam Wade

Source: Aujourd'hui le Maroc

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1132>